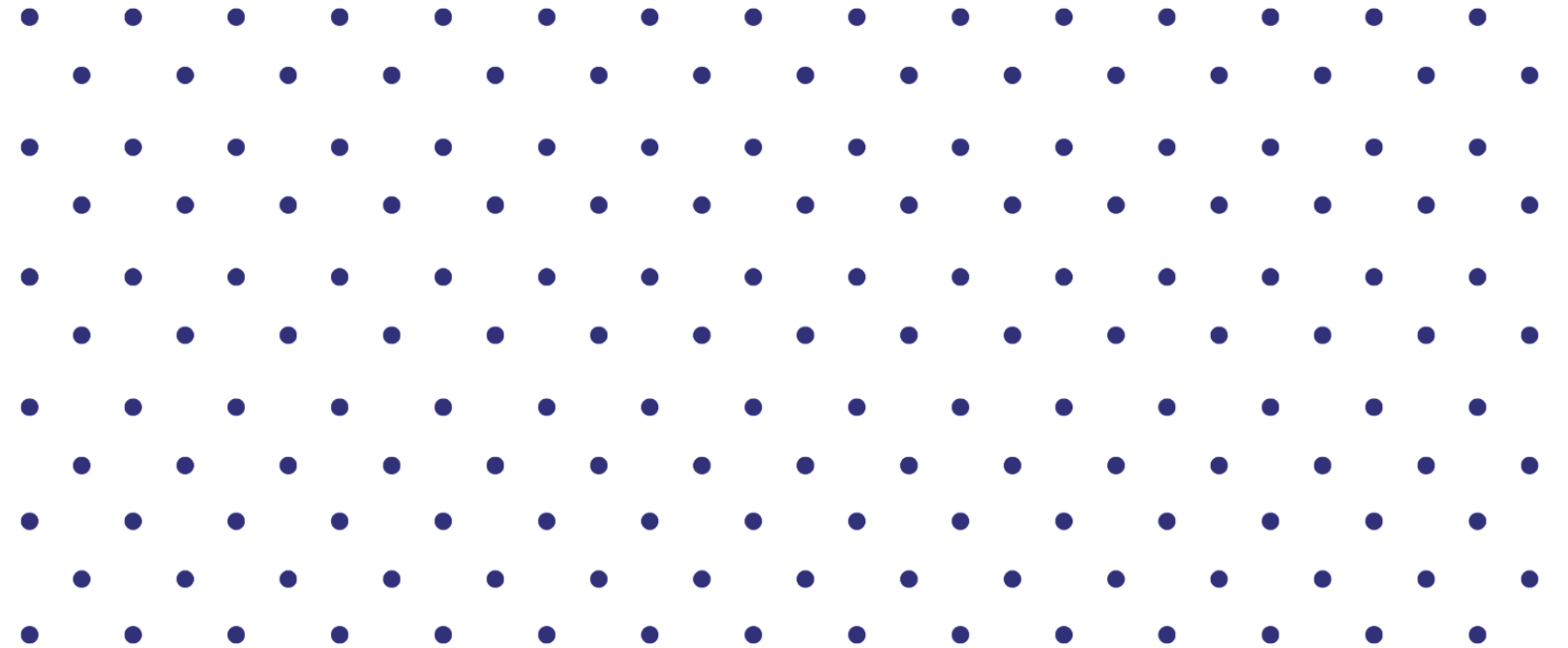


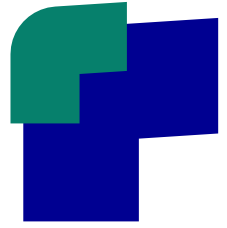
# France Numérique Ensemble

## Présentation des financements



AVRIL 2024





# Rappel du calendrier de la territorialisation France Numérique Ensemble

28 juillet 2023

[Circulaire](#) visant à déployer l'axe 1 de la feuille de route :  
**Territorialiser et accompagner via des fonds dédiés**

Octobre 2023

Mobilisation du réseau et remontée des gouvernances pressenties départementales

Avril - Juin 2024

**Demandes de subventions** par les préfetures pour les projets d'élaboration ou de mise en œuvre de feuilles de route et la formation des professionnels.



Octobre 2024

Feuilles de route finalisées et approuvées par toutes les parties de la gouvernances territoriale.

1. Co-construction nationale

2. Préfiguration des gouvernances locales

3. Validation des gouvernances et des périmètres des feuilles de route

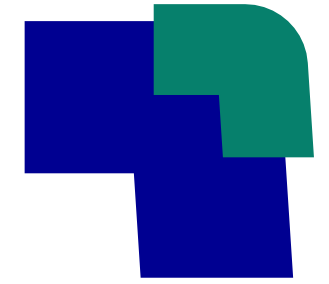
4. Demandes de financements et élaboration des feuilles de route

Fin 2022

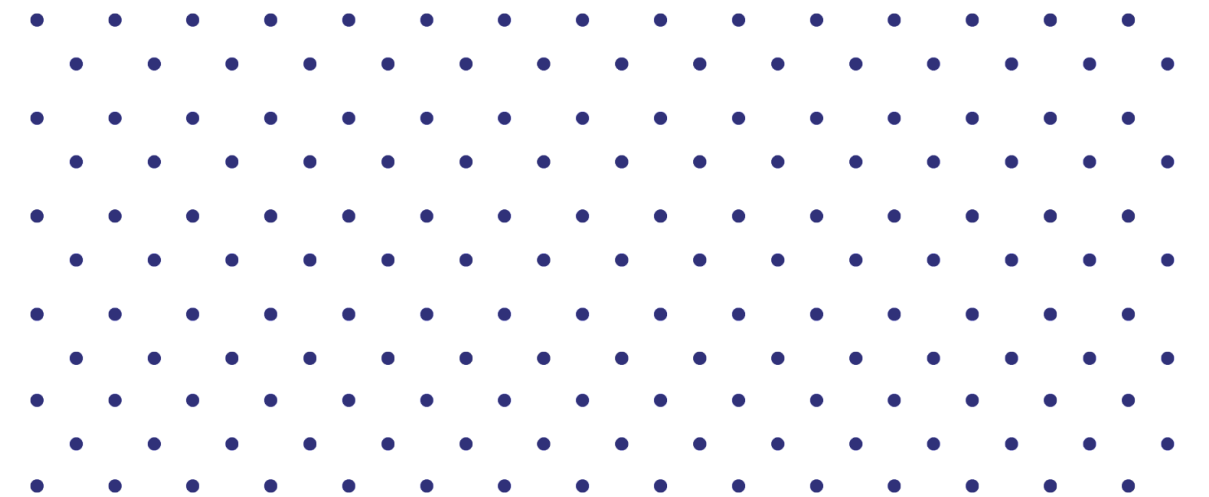
Co-construction de la [feuille de route nationale](#)

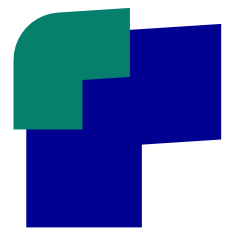
Janvier 2024

Validation des gouvernances, du périmètre des feuilles de route territoriales, première expression d'un projet d'ingénierie financière.



# Vue d'ensemble de la gouvernance et des financements France Numérique Ensemble





# Une gouvernance partagée entre l'échelle nationale et départementale

## Gouvernance Nationale

Pilote la feuille de route nationale



Financement de l'outillage du secteur

Aidants Connect

Coop de la médiation numérique



Les Bases du numérique d'intérêt général

## Gouvernances départementales autonomes dans leurs actions

Structurent de façon autonome leur action en une ou plusieurs feuilles de routes, Contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux.

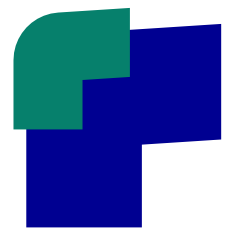


Financements de dispositif nationaux

Conseillers numériques



CONSEILLER NUMÉRIQUE



# En 2024, les gouvernances départementales disposent de plusieurs financements pour mettre en œuvre leurs feuilles de route

Elles décident en autonomie de l'allocation de ces financements dans un cadre défini

1/ Crédits Ingénierie FNE



Elaboration et/ou mise en œuvre de feuille de route

2/ Financement formation



Formation à l'outil Aidants Connect

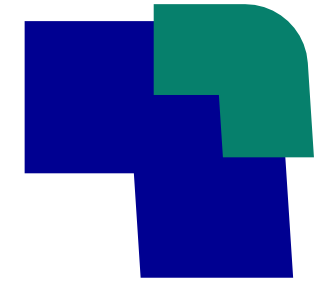
3/ Marché ANCT



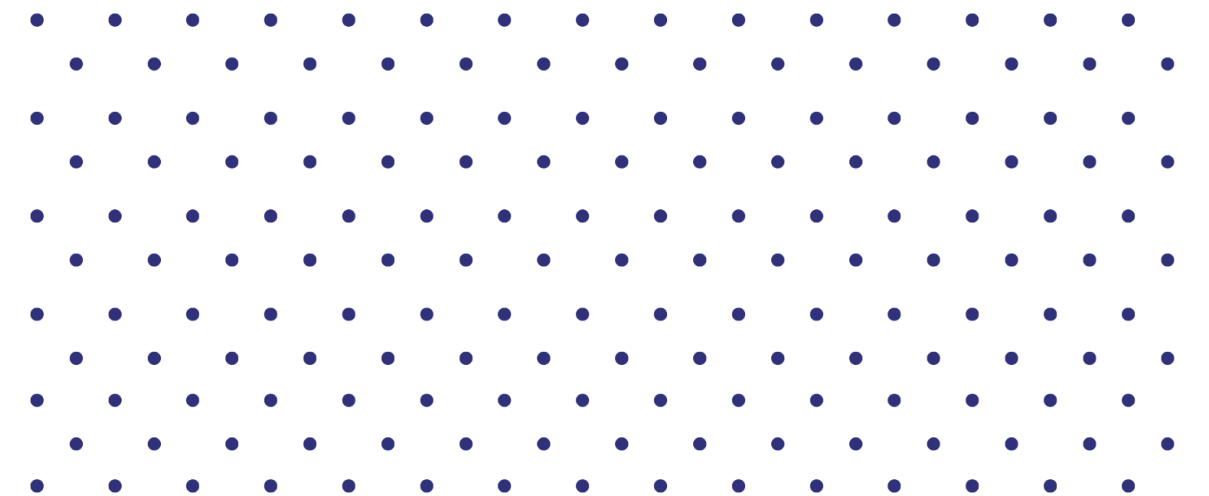
Accompagnement EPCI et communes

Ces financements sont complémentaires et cumulables.

Le mode opératoire précis pour bénéficier de ces financements est communiqué aux gouvernances FNE.



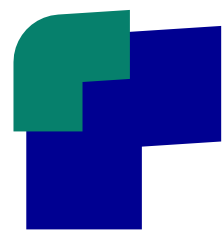
# Détails des financements France Numérique Ensemble



1

# Les crédits d'ingénierie FNE

Elaborer ou mettre en œuvre de feuille de route territoriale



# Les crédits d'ingénierie FNE

Objectif	Bénéficiaires	Montants	Sur quoi ?	Par quels moyens ?
<b>Élaborer la feuille de route ou déployer les projets de la feuille de route</b>	Acteurs de la gouvernance	Une dotation départementale attribuée sur des critères socio-démographiques  Entre 41 000 et 73 000€ (médiane 46 115€)  <b>5 millions d'euros sur 2025</b>	Les catégories de besoins finançables sont détaillées dans le formulaire de remontées de besoins en ingénierie financière complété en janvier 2024.	Prestation de service ou ressource humaine internalisée par un membre de la gouvernance

## Étapes clés



**Demandes à faire remonter avant fin juin 2024**

**Étape 1** : Complétion par la préfecture d'un formulaire en ligne mi-avril sur l'espace FNE

**Étape 2** : Fléchage des fonds vers un co-porteur ou membre de la gouvernance (Départements et collectivités prioritairement)

**Étape 3** : Conventionnement réalisé par Société Numérique



# Focus Financement pour l'élaboration et/ou mise en œuvre de feuille de route



Cas 1

## Elaboration d'une feuille de route

Faire un diagnostic territorial

Co-construire la feuille de route

Rédiger la feuille de route

Véhicule juridique dédié à la gouvernance



Cas 2

## Mise en oeuvre d'une feuille de route

### Financer le déploiement de la feuille de route

Structurer un fonds local pour l'inclusion numérique

Monter des dossiers de subvention complexes

Animer et mettre en œuvre la gouvernance et la feuille de route

### Outiller les acteurs du territoire

Structurer une filière de reconditionnement

Collecter des données territoriales pour alimenter la plateforme nationale

Sensibiliser les acteurs de l'inclusion numérique aux outils existants (PIX, La Base...)

### Former les professionnels à l'inclusion numérique

Appuyer la certification Qualiopi de structures privées portant des formations inclusion numérique

# Ressources utiles disponibles sur Les Bases

<https://lesbases.anct.gouv.fr/ressources/pas-a-pas-espace-france-numerique-ensemble>

## Guide de complétion du formulaire de demande de subvention

**Guide : Faire ses demandes de subventions**

Ce guide explique les étapes pour accéder au formulaire de demandes de subvention depuis l'espace France Numérique Ensemble et donne des informations clés pour le compléter.

**Informations générales**

Le formulaire vous permettra de demander des subventions dans le cadre de **deux dotations** : La première concerne les projets d'élaboration ou de mise en œuvre de feuilles de route territoriales (page 2 à 8 de ce guide) et la seconde concerne la formation des professionnels (page 9 de ce guide).

★ **Quelle est la date d'échéance pour envoyer le formulaire ?**

Les demandes de subvention sont à soumettre au plus tard le **30 juin 2024**.

★ **Comment accéder au formulaire ?**

Connectez-vous à [votre Espace France numérique Ensemble](#)

Étape 1 : Depuis la page d'accueil, cliquez sur "Accéder aux données"  
Étape 2 : Cliquez sur "Gouvernance"  
Étape 3 : Rendez-vous dans la rubrique "Mes actions et demandes de subventions"  
Étape 4 : Cliquez sur "Compléter"

**Gouvernance de l'Inclusion**  
Les acteurs de votre territoire souhaitent une feuille de route locale France Num.

Ce document est une aide pour compléter le formulaire. Si besoin, nous vous invitons à ouvrir le formulaire dans un onglet, le guide dans un autre onglet puis de suivre les étapes ci-dessous.

## Formulaire de demande de subvention version papier

Les champs avec \* sont obligatoires.

**i** Proposition à compléter avant le 30/06/2024

**Besoin lié à l'action**

Indiquez à quel besoin se rapporte l'action pour laquelle vous demandez une subvention. Si vos besoins ont changé depuis leur première expression dans le formulaire de janvier 2024 vous pouvez tout à fait sélectionner une autre catégorie de besoin.

Besoin correspondant à cette action \*

**Informations sur l'action**

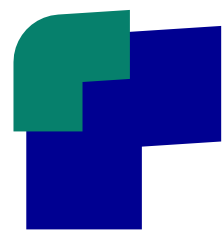
Nom de l'action \*

Feuille de route associée à l'action proposée \*

2

# Financement de formation

Former les professionnels du territoire à Aidants Connect



# Financement de formation

Objectif	Bénéficiaires	Montants	Sur quoi ?	Par quels moyens ?
Former les professionnels du territoire à Aidants Connect	Professionnels hors-conseillers numérique et salariés affiliés à l'OPCO Uniformation	Une dotation de 20 000€ par département, soit la formation de 62 professionnels du territoire  <b>1,2 millions d'euros mobilisés sur 2024</b>	Une formation de 7h à Aidants Connect	Un bénéficiaire unique des fonds doit être proposé par la préfecture. Il se positionne comme tiers financeur sur son territoire.

## Etapes clés



**Demandes à faire remonter avant fin juin 2024**

**Etape 1 :** Complétion par la préfecture d'un formulaire (en ligne mi-avril) sur l'espace FNE

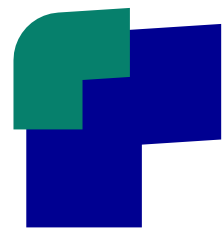
**Etape 2 :** Fléchage des fonds vers un seul acteur de la gouvernance France Numérique Ensemble (Conseil Départemental à privilégier)

- Le destinataire des fonds peut financer la formation de ses professionnels et/ou de professionnels d'autres structures
- Le mode opératoire pour avoir accès aux formations sera communiqué prochainement

3




# Marché d'ingénierie de l'ANCT

## EPCI et communes



# Marché d'ingénierie de l'ANCT

L'ANCT met à disposition un marché auprès de **tous les EPCI et communes** désirant se doter d'une feuille de route sur cette politique.

Exemples	Offres	Détails de l'accompagnement	Livrables
	Diagnostic avec les acteurs du territoire	Analyse documentaire, entretiens avec des acteurs clés, ateliers de diagnostic	Diagnostic de l'inclusion numérique sur le territoire
	Co-construction de la feuille de route	Ateliers de co-construction avec les parties prenantes du territoire	Identification des axes stratégiques
	Rédaction de la feuille de route	Formalisation finale de la feuille de route	Feuille de route locale France Numérique Ensemble et fiches actions

*Deux cabinets sont mandataires du marché d'ingénierie.*



## Focus Comment bénéficier de l'accompagnement ?

1

La collectivité **exprime son besoin** auprès de la préfecture

2

Le Délégué Territorial ANCT (DTA) en préfecture **complète une fiche d'instruction et la transmet** à l'ANCT

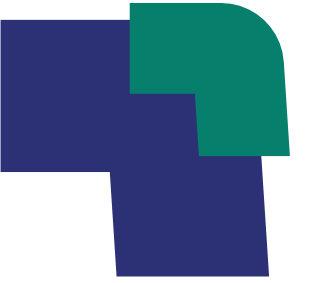
3

L'ANCT **instruit la demande et revient vers le DTA et la collectivité** avec les modalités d'accompagnement, le cas échéant



### Prise en charge

Partielle (33%, 50%, 80%) ou totale de l'accompagnement, communiquée par l'ANCT après instruction du besoin



# Merci à tous !

